

Paris, le 19 juin 2023

Anne-Clémence Buttner est nommée Data Protection Officer de Vivendi

Vivendi annonce la nomination d'Anne-Clémence Buttner au poste de Data Protection Officer (DPO). Anne-Clémence Buttner reporte à Frédéric Crépin, membre du Directoire et Secrétaire général de Vivendi.

Titulaire d'un Magistère de Juriste d'Affaires Européen, d'un Master de Droit de l'Entreprise et d'un Mastère spécialisé en Droit des Affaires internationales et Management, Anne-Clémence Buttner a d'abord exercé en qualité d'avocate au sein de cabinets français et internationaux, en droit des affaires, avant de rejoindre, en mars 2020, la Direction Juridique de Vivendi.

Diplômée du certificat Data Protection Officer de Sciences Po Executive Education, Anne-Clémence Buttner dispose d'une solide expertise en droit de la protection des données à caractère personnel. Ses missions consistent principalement à veiller au respect de la conformité de la société à la réglementation applicable, ainsi qu'à conseiller et accompagner les collaborateurs sur tout projet impliquant un traitement de données à caractère personnel. Elle est, en outre, le point de contact privilégié du Groupe pour toute question et problématique en ce domaine.

A propos de Vivendi

Depuis 2014, Vivendi construit un leader mondial dans les contenus, les médias et la communication. Le Groupe détient des actifs de premier plan et fortement complémentaires dans la télévision et le cinéma (Groupe Canal+), la communication (Havas), la presse magazine (Prisma Media), les jeux vidéo (Gameloft), le spectacle vivant et la billetterie (Vivendi Village). Le Groupe possède également une plateforme digitale mondiale de distribution de contenus (Dailymotion). Le rapprochement avec Lagardère, subordonné à la réalisation des engagements proposés par Vivendi à la Commission européenne, permettra au Groupe de devenir le troisième groupe mondial de l'édition grand public et d'éducation. Les différentes entités de Vivendi travaillent pleinement ensemble, évoluant au sein d'un groupe industriel intégré créant ainsi davantage de valeur. Engagé en matière environnementale, Vivendi s'est fixé pour objectif à enrayer le dérèglement climatique en adoptant une démarche alignée avec les Accords de Paris de 2015. Par ailleurs, il contribue à construire des sociétés plus ouvertes, inclusives et responsables en soutenant une création plurielle et inventive, en favorisant un accès plus large à la culture, à l'éducation et à ses métiers, et en renforçant la sensibilisation aux enjeux et opportunités du XXIe siècle. www.vivendi.com